

CONSEIL MUNICIPAL -PROCES VERBAL SEANCE 08/06/2021

MAIRIE DE BARJOLS-83670

CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE BARJOLS

Date	THE THE THE TENT OF THE TENT O
Lieu	08/06/2021
Présents	Salte des fetes
	Catherine VENTURINO-GABELLE, Céline PETIT, Ala
	VALIRY MULTINIA CABELLE, Céline PETIT, Ala
	ARNALID V.
	I COUNT OF THE TAXABLE TO THE TAXABL
	LEVEOUE François Works
	LEVEQUE, François VOLPI, Candice ROSELLIN
	Lavmonde Acturb
	Brigitte LAURENT, Pierre FARDE .
	Brigitte LAURENT, Pierre FABRE, Myriam GARSON
	- Chaction I Dr. no.
_	TARIC AL ARIC III) Magail: G
Absents	MICHEL, Cécilia COURBARD, Maurice JEAN
	Candice ROSELLES
	Condice ROSELLINI, Yves GIACOMELLI, Guida
	CHAHVERDI, Sébastien LEDESMA, Corinne
	BADOUX, Michèle ARNAUD, Brigitte LAURENT, Cécilia COURBARD
	CODURARD
Procurations	
actions	G CHAUVENCE
	G CHAHVERDI à C VENTURINO-GABELLE, M
	I CARSON C THAT
Owe	
Quorum	
Heure d'a	15 en début de séance
Heure d'ouverture de la séance	
Heure de clôture de la séance Présidence	20H53
	Mme Co.Matter
	Mme Le Maire C VENTURINO-GABELLE
Secrétaire de séance	Pour Propposition:
ublic	Pour la majorité : C'orrer
	Pour la majorité : C PETIT a été élue sécrétaire, Oui dans le respect des règles sanitaires en vigueur
e registre des délibérations de la séand	respect des regles sanitaires en vigueur

Le registre des délibérations de la séance précédente a été notifié à chaque élu pour signature. Droit d'information des conseillers municipaux respecté par la notice explicative envoyée par



SECRETARIAT GENERAL

Dossier N°1 :	Approbation du procès verbal du CM du 12/04/2021
Débat	C VENTURINO-GABELLE demande au conseil municipal si le procè verbal du dernier conseil en date du 12 avril 2021 est approuvé
	L MICHEL : sur les personnes convoquées on note les 3 démissionnaire absents
	C VENTURINO-GABELLE : oui, on les appelle, on acte leur démission puis on fait l'appel du nouveau conseil.
	M JEAN: pourquoi l'interruption de séance de 20 minutes n'a pas ét inscrite?
	C VENTURINO-GABELLE: ce ne sont pas des élus qui sont sortis mai un agent, mais si vous souhaitez qu'on l'inscrive
	A APARICIO : les documents ont été demandés le vendredi après-midi la responsable finance qui n'a pas répondu
	C VENTURINO-GABELLE : toute demande se fait au maire ou au Mair et à la DGS conformément au règlement intérieur et non aux agent
	directement. A APARICIO: le CA est voté le 1 ^{er} avril mais la réunion de travail e amont ne porte que sur des projets et tant que ce n'est pas voté, ce n'est
	pas acté C VENTURINO-GABELLE: ce qui est travaillé en réunion de travail es
	M JEAN: pour pouvoir travailler sereinement, la convocation arrive un
	vendredi et la nous sommes un mardi, donc il est difficile de poser le questions adéquates
	C VENTURINO-GABELLE: on a toujours laissé des délais sur 5 ou jours, aujourd'hui c'est vrai c'est seulement 4 jours mais nous somme dans la légalité.
	Pour rappel, avec la municipalité précédente les conditions pour le
	questions orales étaient : 1 question orale à poser 10j avant le conseil. A notre arrivée, nous avons décidé de modifier le règlement intérieur pour propier de pareles à conseil de pareles à conseil.
	un meilleur droit de paroles, à savoir : 5 questions à poser 4 j avant le conseil. Nous avons laissé dans le règlement intérieur « sans débat et sans tetransporintier » representation »
	retranscription » pour autant nous avons toujours accepté les débats et les avons retranscrits. Nous avons même porté des questions à l'ordre du jour
	posées seulement 3j avant le conseil L MICHEL: pour travailler sur les documents le vendredi à 15h et le WE
	C VENTURINO-GABELLE : je conçois que le délai est court mais c'es
	L MICHEL nous sommes la seule commune de France à ne pas présentes
	C VENTURINO-GABELLE: le procès verbal se doit d'être synthétique et
	les échanges qui n'apportent rien n'ont pas obligation d'être retranscrits A APARICIO demande de rajouter les remarques
	M GARSON: Souligne qu'à chaque séance la minorité est invitée à



ou au Maire et au DGS sans débats et pas retranscrits, jusqu'à maintenant on les retranscrivait, aujourd'hui tant que le calme n'est pas revenu dans les échanges, on ne le fera plus. On fera respecter strictement le règlement intérieur
on les retranscrivait, aujourd'hui tant que le calme n'est pas revenu dans les échanges, on ne le fera plus. On fera respecter strictement le règlement
C VENTURINO-GABELLE: vous avez droit à 5 questions orales, 4 jours avant le conseil municipal, avec obligation de les envoyer au maire ou au Maire et au DGS sans débats et pas retranscrits jusqu'à maintenant
P FABRE il faut partager le temps de parole A APARICIO : les questions écrites ?
C VENTURINO-GABELLE: Tu ne l'as jamais fait. Chaque fois que tu dis cela je te réponds que nous sommes ouverts et que nous attendons to
L MICHEL: si vous avez vraiment la volonté de filmer et d'enregistrer vous venez me voir et je vous trouve des solutions. Je vous l'ai déjà dit et vous n'êtes jamais venu.
toujours dans l'attente de votre solution pour enregistrer les séances du CM. L MICHEL: si vous avez vraiment la volonté de filmer et d'arragistrer
questions orales, réduit les délais pour poser ces dernières. M JEAN est venu sur des réunions de chantiers où d'ailleurs il a eu des réflexions déplacées. On a toujours été ouvert et à l'écoute d'ailleurs pous sommes
que vous avez un comportement particulier, à vous de montrer que vous avez envie de travailler avec nous C VENTURINO-GABELLE : Je pense que depuis le début nous montrons notre volonté de travailler avec vous on fait tout pour vous intégrer. Vous
C VENTURINO-GABELLE: ça fait des mois que la majorité supporte vos remarques, votre mauvaise foi et vos écarts de langage. Les barjolais nous ont choisi, votre opposition n'est pas constructive, si on y mettait chacun du notre pour travailler en bonne entente, ce serait bien, on est excédé par votre comportement. Nous avons notre commune à améliorer.
proposer un secrétaire et qu'elle ne le fait jamais. Elle pourrait le faire une fois sur deux. C VENTURINO-GABELLE: ca fait des mois que le projection de la communication de la communic

CONSEIL MUNICIPAL - PROCES VERBAL SEANCE 08/06/2021 MAIRIE DE BARJOLS-83670

	le moins disant au niveau du prix.	
	-DC n°2021-010 : Demande de subvention Conseil Départemental 83	
	réhabilitation énergétique de divers bâtiments communaux	
	A APARICIO: les montants?	
	C VENTURINO-GABELLE : une aide financière de 120 000€	
Dossier 3	Désignation de nouveaux membres dans les commissions, suite aux	
	démissions: commission des finances, commission éducation jeunesse,	
	commission travaux aménagement salubrité publique déchets,	
	commission sport association, commission développement culturel	
	communication,	
Débats	C VENTURINO-GABELLE informe que suite aux démissions sont	
	nommés :	
	Commissions finances : B LAURENT	
	Commission éducation jeunesse : W ORLOWSKI LEVEQUE	
	Commission travaux : D VIRGIL et S GOUDAL ORIONE	
	Commission sport asso : C PETIT	
	Commission développement culturel et communication : R ASTIER	

RESSOURCES HUMAINES

Dossier n°1:	
	de Directeur Général des services, après constat de l'infructuosité du recrutement d'un fonctionnaire sur cet emploi permanent (Article 3-3, 2° de la Loi 84-53 du 26/01/84)
Débat	C VENTURINO-GABELLE : suite au dernier conseil où la création du poste de DGS a été votée, et des entretiens de candidatures qui n'ont pas été concluants je propose selon la procédure l'ouverture de ce poste aux contractuels sans en écarter les fonctionnaires
	L MICHEL: qui a fait les entretiens? C VENTURINO-GABELLE: Moi même avec des élus: W ORLOWSKI LEVEQUE, S GOUDAL ORIONE et J CUCCHI M JEAN: combien de candidatures, en visio? C VENTURINO-GABELLE: 11 candidats, seulement 2 personnes qui avaient été DGS, les autres ne correspondaient pas aux besoins de la commune. Nous avons procédé à 3 entretiens. C VENTURINO-GABELLE fait lecture de la délibération
Vote	Pour: 15 Contre: 2 André APARICIO, Magali SARDOU, Abstention: 1 M JEAN
Dossier n°2	Création d'un emploi non permanent de Chef de Projet « Petite Ville de Demain » – Contrat de Projet – 18 mois
	C VENTURINO-GABELLE : nous devons reprendre la délibération pour corriger une erreur d'écriture.



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 08/06/2021 MAIRIE DE BARJOLS-83670

D.	WAIRIE DE BARJULS-838
Débat	L MICHEL : pour le poste dont on a parlé la dernière fois ?
	C VENTURINO-GABELLE oui
	C VENTURINO-GABELLE fait lecture de la délibération
	A APARICIO c'est une nouvelle date par rapport à la signature de l
	convention, mais il est dejà embauché
	C VENTURINO-GABELLE : Le contrat actuel n'est pas sur Petite Ville de Domain. La chaf le contrat actuel n'est pas sur Petite Ville
	de Demain. Le chef de projet sera subventionné à 75%
Vote	Pour :16
	Contre:
	Abstention: 2 M JEAN A APARICIO
Dossier n°3:	Renouvellement de la convention de la mise à disposition d'un agent
	la Commune de La Verdière
Débat	C PETIT fait lecture de la délibération
Vote	Pour : à l'unanimité
	Contre:
	Abstention:
Dossier	Remboursement des mises à disposition de personnel inter budget
N°4:	lier semestre 2021
	C VENTURINO-GABELLE fait lecture de la délibération
	M JEAN : on met une partie du travail d'un agent du service de l'eau pour
Débat	la voirie
	C VENTURINO-GABELLE : c'est plutôt lorsque des agents du budget de
	la commune, effectue un travail pour des services avec des budgbets
	aimexes. Leur travail est facturé au temps passé.
Vote	Pour : à l'unanimité
	Contre:
	Abstention:

CONVENTION

Dossier N°1:	Convention d'accompagnement Projet des Tanneries - CAUE
Débat	C VENTURINO-GABELLE: la Mission est sur 9 mois pour 4050€, ils sont constitués par une loi sur l'architecture (environnement, architecture) M JEAN: le futur chef de projet PVDD ne pourrait il pas assurer la mission? C VENTURINO-GABELLE: non car c'est au titre du Plan Friche qu'on sollicite le CAUE pas PVDD, ce sont deux missions complètement différentes, Le chef de projet PVDD n'a pas vocation à suivre les travaux des friches des tanneries C PETIT fait lecture de la délibération



CONSEIL MUNICIPAL - PROCES VERBAL SEANCE 08/06/2021

MAIRIE	DE	BARJ	OLS-	83670
--------	----	------	------	-------

		22 3, 11,5023 650,0
Vote	Pour : à l'unanimité	
	Contre:	
	Abstention:	
L		

Dossier n°2	Avenant à la promesse de bail emphytéotique « Parc Solaire » – Total Quadran
Débat	C VENTURINO-GABELLE une promesse de bail pour l'étude et la réalisation d'un parc solaire, avait été faite à titre gracieux. Le terrain avait été mis à disposition gracieusement pendant 3 ans. Nous avons proposé qu'il y ait une contrepartie financière, pour l'utilisation du terrain le temps de l'étude, de 25 000€ qui est une indemnités forfaitaire que le parc se réalise ou pas. Il n'était pas entendable de laisser un terrain communal à des privés sans contrepartie financière. M GARSON quelle durée ? C VENTURINO-GABELLE 30 ans M JEAN: on n'a pas pu baisser? W ORLOWSKI LEVEQUE: on n'a pas pu revenir sur la durée. Cela avait été très mal négocié L MICHEL quelle superficie ? C VENTURINO-GABELLE: 5 ha C PETIT fait lecture de la délibération
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier 3	Engagement – Modifications du PLU – Begeat
	C VENTURINO-GABELLE explique aux membres du conseil que suite entre autre à des erreurs matérielles une modification du PLU doit être engagée M JEAN est ce que les erreurs sont listées, et peut on les consulter C VENTURINO-GABELLE cela sera précisé dans le contenu de la mission M JEAN il n'y a pas de commission? C VENTURINO-GABELLE on se fait assister par le cabinet d'études A APARICIO quel est le coût? C VENTURINO-GABELLE : 14 820€ TTC L MICHEL l'objectif est juste de rectifier les erreurs ou il y a une réorientation politique? C VENTURINO-GABELLE il y a aussi une réorientation. L MICHEL et le gymnase? C VENTURINO-GABELLE Aujourd'hui il y a des négociations avec le département on ne sait pas encore les terrains choisis par le département, on a proposé 5 terrains en tout, tassy qui est très compliqué, les tourtouires, les laus, Calme on n'a pas de retour du département, ils

CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 08/06/2021 MAIRIE DE BARJOLS-83670

	MAIRIE DE BARJOLS-8367
	sont en train de faire les carottages pour trouver le terrain le plus adéquat. L MICHEL d'après les conseillers départementaux l'emplacement qui a été retenu est situé aux tourtouires. F VOLPI Nous sommes en période électorale, les informations données sont à prendre avec prudence. C VENTURINO-GABELLE on a proposé 5 terrains, on n'en serait pas là si en temps et en heure ça avait été bien pensé. Jusqu'à maintenant le seul qui avait été proposé n'appartient pas à la commune, nous avons été force de propositions. A APARICIO si c'est le terrain des tourtouires qui est choisi est ce que ça vous convient? L MICHEL ça ne dérange personne de proposer le terrain des tourtouires qui est un lieu magnifique et de mettre un bâtiment de cette envergure en face d'une falaise et de la piscine, surtout au niveau environnemental D VIRGIL le projet est en route depuis 2002 ça fait 20 ans qu'on attend un terrain C VENTURINO-GABELLE ce n'est pas du tout notre première orientation. Le terrain des tourtouires n'est absolument pas validé. Les terrains Tassy sont les mieux. Si nos prédécesseurs avaient fait le nécessaire on n'en serait pas là. Mais encore une fois aucun terrain n'est
Vote	encore validé. C PETIT fait lecture de la délibération Pour : 15
, ore	Contre :2 A APARICIO M SARDOU Abstention :1 L MICHEL
Dossier 4	Convention pour la dématérialisation comptabilité ASA-DGFIP en mairie
Débats	C VENTURINO-GABELLE explique que c'est une convention pour permettre à l'ASA d'accéder à la dématérialisation pour ses factures M JEAN demande quelle est la compensation C VENTURINO-GABELLE ça ne dépend pas de la commune on met à disposition du personnel. La personne en charge de la facturation sera rémunérée par la commune et un titre de recette sera émis à l'ASA pour remboursement. C VENTURINO-GABELLE C VENTURINO-GABELLE fait lecture de la délibération
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier 5	Convention de mise à disposition d'un terrain pour installation d'un jardin partagé - Office de la culture Provence Verdon
Débats	C VENTURINO-GABELLE explique que cette convention entre l'Office Culture Provence Verdon et la commune est un partenariat pour développer la permaculture. W ORLOWSKI LEVEQUE le terrain est mis à disposition pour faire un jardin partagé. L'objectif est de développer la relocalisation alimentaire le projet est sur une parcelle 600m² et une de 400m² à coté des jardins solidaires.



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 08/06/2021 MAIRIE DE BARJOLS-83670

Vote	Le Partenariat est à titre gracieux, il y a une mise à disposition de salles communales pour des cours et conférences avec un appel à candidature des administrés, il y aura 36 jardins Une partie sera un jardin éducatif Durée 4 ans renouvelables M JEAN ce sont les personnes qui vont entretenir ces jardins? W ORLOWSKI LEVEQUE il y aura un turn over tous les 2 ans avec une transmission de ce qu'ils ont appris M JEAN pour la permaculture il faut 6 ans pour arriver à la quintessence W ORLOWSKI LEVEQUE oui mais là c'est dans l'idée que ces personnes s'installent ailleurs pour offrir leurs connaissances A APARICIO c'est vous qui allez le suivre W ORLOWSKI LEVEQUE oui M JEAN La commune est elle engagée dans le projet Zéro pesticide? W ORLOWSKI LEVEQUE oui L MICHEL 2 asso : office culture PV et l'autre W ORLOWSKI LEVEQUE : latere W ORLOWSKI LEVEQUE fait lecture de la délibération Pour : 16
	Contre:
	Abstention: 2 A APARICIO L MICHEL
	A APARICIO L MICHEL

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Dossier 1	Création d'une commission extra-municipale sur la transition écologique
Débats	C VENTURINO-GABELLE propose de créer une commission extra municipale pour faire participer les citoyens à la transition écologique W ORLOWSKI LEVEQUE c'est pour avoir plus de spécificités M JEAN est ce que les gens de la commission environnement transition écologie sont de facto dans cette commission F VOLPI Non, c'est dans le cadre du projet de démocratie participative que cette commission est mise en place. La composition à été vue lors du vote qui à créé le règlement de la démocratie participative en février dernier, comme pour les comités de quartiers. Le Président de droit est le maire. Les comités de quartiers s'ouvrent jeudi soir, il y aura 3 élus, se serait bien qu'il y ait 1 élu de la minorité dans chaque comité M JEAN la commission transition écologique va continuer à exister F VOLPI oui la commission extra municipale n'a pas vocation à prendre de décision C VENTURINO-GABELLE fait lecture de la délibération
Vote	Pour : 16 Contre :
	Abstention :2 A APARICIO L MICHEL



CONSEIL MUNICIPAL - PROCES VERBAL SEANCE 08/06/2021

MAIRIE DE BARJOLS-83670

CCAS

Dossier 1	Désignation d'un représentant au conseil d'administration du CCAS
Débats	C VENTURINO-GABELLE explique que suite à la démission d'un représentant élu au conseil d'administration, il est nécessaire de désigne un représentant : Myriam GARSON

PV arrêté le 8 juin 2021 à 20h53

Catherine VENTURINO-GABELLE

Le maire

Céline PETIT

Secrétaire de séance